

Traduire des textes dans le domaine médical de l'anglais en français

RS6903 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136g
Formacode(s)	15231
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

EDVENN · SIRET : 51198209200054

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un contexte de concurrence accrue, notamment face à l'essor des outils de traduction automatique et de l'intelligence artificielle automatique, les traducteurs ont besoin de mettre en avant et de développer de nouvelles compétences pour pérenniser leur activité. Parmi les stratégies possibles pour s'en sortir, la spécialisation constitue une réponse particulièrement intéressante, en particulier lorsqu'elle touche un secteur premium tel que le domaine médical, qui fait partie des plus prisés du marché.

La présente certification vise à accompagner les traducteurs professionnels (jeunes diplômés, nouveaux arrivants et indépendants souhaitant se lancer à la suite d'une reconversion) en leur permettant de se positionner en tant que traducteurs hautement spécialisés dans le domaine médical. La certification leur permettant de valoriser des compétences attestées en la matière, ils peuvent utiliser cet atout objectif pour se positionner légitimement en tant que traducteurs humains hautement spécialisés. Ils peuvent ainsi sécuriser leur place sur le marché en étant mieux à même de répondre aux attentes des agences de traduction et des clients évoluant dans le domaine médical.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la certification est capable :

- De produire une traduction spécialisée qui soit fidèle du point de vue du sens et adaptée à la culture cible.
- D'effectuer des recherches documentaires et terminologiques adaptées au domaine médical (notamment en choisissant des sources fiables) et de les exploiter de manière cohérente.
- De produire une traduction médicale bien rédigée, idiomatique et employant un style et un registre de langue rigoureusement choisis.
- De relire et de corriger un texte du domaine médical pour assurer l'excellence de la prestation de traduction spécialisée.
- D'assurer un suivi professionnel de la prestation de traduction médicale en respectant les instructions données, en justifiant ses choix et en communiquant à bon escient avec le donneur d'ordre.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Toute admission en formation est soumise à la validation du projet par une commission d'admission.

La formation se voulant complémentaire au métier de traducteur, la maîtrise des compétences indispensables à

l'exercice de ce métier est requise.

Le parcours de formation est donc réservé à :

- toute personne ayant pour projet de s'installer comme traducteur et souhaitant faciliter son entrée sur le marché en proposant dès le départ des prestations de traduction spécialisée dans le domaine médical ;
- tout traducteur en activité souhaitant développer les compétences spécifiques nécessaires à la traduction de textes dans le domaine médical.

Les traducteurs déjà en activité doivent fournir une preuve de l'existence de leur entreprise de traduction.

Les traducteurs souhaitant démarrer leur activité doivent fournir une preuve de leur formation en traduction, ou, à défaut, valider un test de traduction prouvant qu'ils possèdent les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour valider la certification, le candidat doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve certificative.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury est composé d'experts dans les domaines spécifiques évalués par les épreuves de certification. Ils sont choisis en fonction de leur qualité d'expert, de leur impartialité et de leur connaissance approfondie des compétences recherchées.

Le jury est composé de quatre membres dont au moins 50 % sont extérieurs à l'organisme de formation.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de spécialistes issus du monde de la traduction (traducteurs, directeurs d'agence de traduction...). Ils sont choisis en fonction de leur qualité d'expert, de leur impartialité et de leur connaissance approfondie des compétences recherchées.

Le jury est composé de quatre membres dont au moins 50 % sont extérieurs à l'organisme de formation.

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/05/2028

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP34116

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://edvenn.com/nos-formations/formation-traducteur-medical/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6903/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	5 200 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	26
Parcours menés à terme	16
Taux d'achèvement	62 %
Période	02/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	29
Montant total engagé	60 787 €
Coût moyen par dossier	2 096 €
Durée moyenne	239 h
Période	01/2025 – 09/2026
France compétences	94 %
France Travail	3 %
Reste à charge titulaire	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.